

## **NE\_GERICHTE ARMP.2017.109 vom 3. Oktober 2017**

NE Tribunal cantonal, 2017-10-03, FR

Quelle: [https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/ne\\_gerichte\\_ARMP.2017.109](https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/ne_gerichte_ARMP.2017.109)

FR: NE\_GERICHTE ARMP.2017.109 du 3 octobre 2017

IT: NE\_GERICHTE ARMP.2017.109 del 3 ottobre 2017

### **Erwägungen**

#### **E. 6**

Au surplus, le Ministère public ne conteste pas la faiblesse des accusations reposant sur les dires de A., mises en exergue par le TMC dans son jugement du 1<sup>er</sup> septembre 2017. On peut y ajouter que les accusations portées par cette dernière contre le prévenu sont très floues, s'agissant de l'atteinte à sa liberté de mouvement et qu'il ressort du dossier que, contrairement aux affirmations de A., le fils de celle-ci était présent en classe la semaine du 14 au 21 février. Au sujet du chantage à la vidéo, A. a notamment déclaré : « je précise que mon ex était plutôt le gentil, et c'est son pote dont je parle ». S'agissant de l'acte à caractère sexuel, elle ne décrit pas comment le prévenu l'aurait forcée, précisant : « en fait c'est sans violence » ; de plus, elle a déclaré ne pas se souvenir si elle lui avait dit ou non qu'elle n'était pas d'accord de lui prodiguer une fellation. La contrainte est d'autant moins crédible que A. admet avoir eu un rapport sexuel consenti avec le dénommé L., un ou deux jours après que ce dernier – qu'elle ne connaissait pas – avait fui alors que le frère du prévenu tentait de l'agresser chez elle.

#### **E. 7**

Le recours étant infondé et vu les impératifs de célérité du cas d'espèce (art. 5 al. 2 CPP), il a été renoncé à solliciter la prise de position du prévenu sur le fond.

#### **E. 8**

Vu ce qui précède, le recours est rejeté et les frais laissés à la charge de l'Etat. Il n'y a pas lieu de statuer à titre provisionnel sur la question du maintien en détention de Y. pendant la procédure de recours, celle-ci prenant fin avec le présent arrêt.

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.